

L'équipe d'accompagnement

Son rôle ?

Elle identifie les besoins, lève les freins liées aux apprentissages, définit les adaptations et met en place les moyens de compensation.

Référent de Parcours

Accompagne l'apprenant tout au long de son parcours, assurant un suivi avant, pendant et après la formation.

Médecin

Mise en œuvre des moyens de compensation nécessaires à partir d'évaluations médicales et paramédicales.

Psychologue

Évaluer les besoins psychologiques et proposer un temps de parole pour aborder sereinement la formation.

Assistant.e de Service Social

Conseil, orientation et accompagnement de l'apprenant dans ses démarches de vie quotidienne pour favoriser l'accès aux droits et résoudre des problématiques.

Chargé.e d'insertion professionnelle

Accompagnement spécifique sous forme de coaching afin de développer l'autonomie vers l'emploi ainsi qu'une employabilité liée au métier envisagé.

Ergothérapeute, éducateur APA, infirmière, formateurs peuvent être mobilisables.

Consultez notre offre de service



Flashcode

Nous contacter

Alexandre LASJAUNIAS

Référent de parcours DFA

dfa.crip@ugecam.assurance-maladie.fr

Téléphone : 04 67 33 18 35 / 06 62 58 98 89

Yamilee MENDEZ

Responsable des dispositifs inclusifs

Téléphone : 04 67 63 75 55

Centre de Rééducation et d'Insertion Professionnelle

435 avenue Georges Frêche

CS 10010

34173 CASTELNAU LE LEZ CEDEX

Téléphone : 04 67 33 18 00

www.groupe-ugecam.fr/crip



DISPOSITIF DE FORMATION ACCOMPAGNÉE

Vous soutient dans votre parcours de formation.

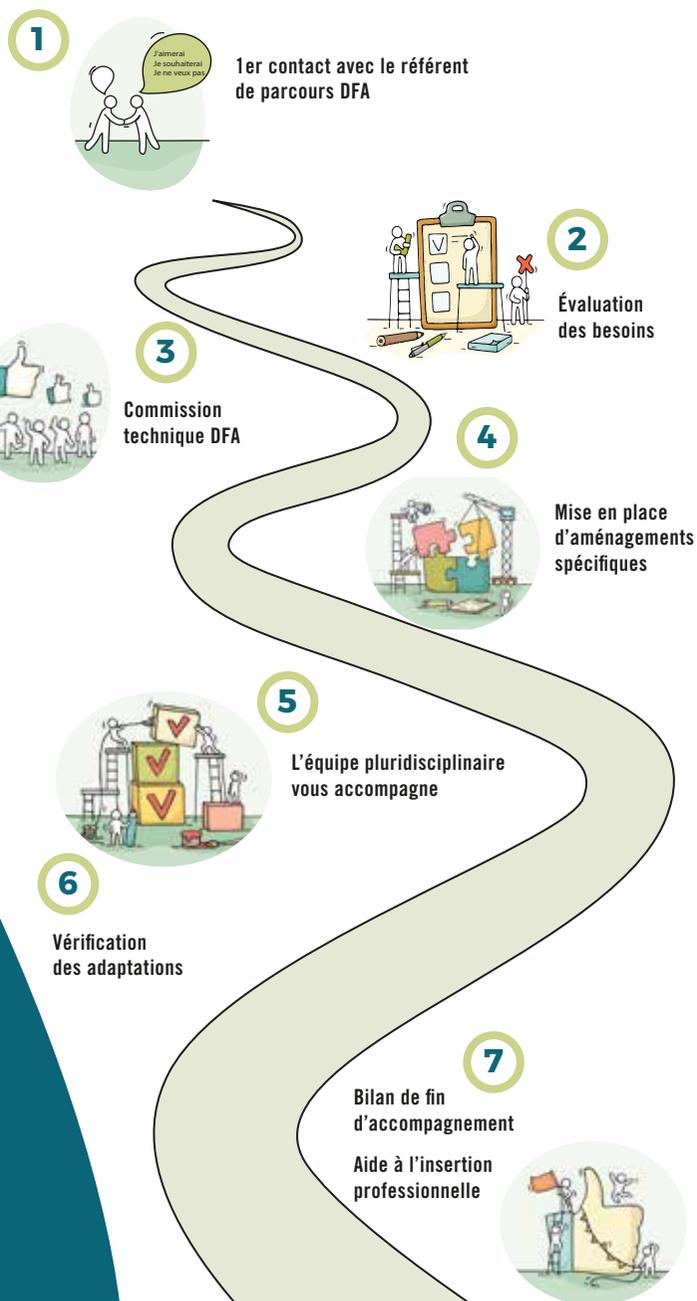


Pour qui ?

Vous êtes demandeur d'emploi en situation de handicap et souhaitez effectuer une formation qualifiante dans un organisme de formation.

- Vous êtes bénéficiaire d'une RQTH
- Vous avez une notification d'orientation DFA délivrée par la MDPH (la demande peut être réalisée durant l'accompagnement)
- Vous avez 16 ans minimum
- Vous souhaitez valider un projet professionnel nécessitant une formation en droit commun
- Vous êtes en capacité de suivre le rythme d'une formation de droit commun à temps plein
- Vous avez des besoins d'adaptation et d'accompagnements spécifiques

Votre parcours



Pourquoi ?

Pour vous proposer un accompagnement global médico-psycho-social adapté au besoin.

Ce dispositif sécurise votre parcours de formation.

Le DFA est à vos côtés pour :

- Évaluer vos besoins d'adaptation par l'équipe pluridisciplinaire.
 - **Aménagements organisationnels** : favoriser l'alternance des positions et ajuster les temps de pause, signalétique des bâtiments, accessibilité des objets et outils de travail.
 - **Aménagements pédagogiques** : adaptation des supports de formation, reformulation.
 - **Pendant l'examen** : majoration du temps des épreuves, installation particulière de la salle d'épreuve et de matériel particulier, agrandissement des sujets.
- Assurer un suivi personnalisé et coordonné durant la formation.
- Favoriser l'inclusion professionnelle.

Depuis 1944, le CRIP met son expertise au service des personnes en situation de handicap en leur offrant un accompagnement adapté et personnalisé.